



PROCOLE SANITAIRE CHAMPIONNATS DE MARTINIQUE OPEN - JUIN SAMEDI 26 - DIMANCHE 27 JUIN ET SAMEDI 3 JUILLET 2021 PISCINE TERRITORIALE JEAN BALLY AU CARBET

Les consignes imposées par la pandémie Covid-19 nous conduisent à la mise en place d'un protocole sanitaire et de conditions de fonctionnement exceptionnelles.

La compétition des 26-27 juin et 3 juillet se déroulera à huis-clos.

Le respect des gestes barrières et le port du masque sont **OBLIGATOIRES** dans l'enceinte de la piscine.

1. REFERENT COVID

Alex BADIAN

2. JUGE-ARBITRE

Samedi : LEMUS-FORDANT Manuela
RENE CORAIL Franck

Dimanche : RENE-CORAIL Franck
ROSELIE Ronald

3. HORAIRES

Samedi 26 juin : 7h00 et 15h00
Dimanche 27 juin : 7h00
Samedi 3 juillet : 7h00 et 15h00

4. ACCUEIL

Auront accès aux tribunes :

- ♦ Les nageurs engagés sur la compétition
- ♦ Les encadrants de club, soit 1 référent COVID par club, 1 bénévole encadrant pour 10 nageurs inscrits.

L'accueil du public se fait en fonction des places disponibles. La capacité en places assises déclarée par la piscine du Carbet est de 300. Il y a 230 nageurs qui sont engagés, il reste 70 places pour les encadrants, entraîneurs et référents COVID.

Ils sont chargés de faire respecter les gestes barrières, Le port du masque et le maintien des nageurs dans l'espace attribué au club.

Cette liste sera pointée à l'entrée des tribunes. Elle sera tenue à disposition des autorités en cas de déclenchement d'un « contact tracing ».

Auront accès au bord du bassin

- › Les nageurs convoqués à l'échauffement et en chambre d'appel
- › Les officiels de la manifestation
- › Les bénévoles désignés par la LNM

L'attestation de participation est **OBLIGATOIRE** pour accéder à l'espace de la piscine.

Les attestations seront collectées à l'entrée de l'escalier des tribunes par les bénévoles désignés.

Chaque nageur devra remettre lui-même son attestation.

Une attestation par réunion est exigée.

Une prise de température sera effectuée à l'entrée des tribunes.

Une solution hydro alcoolique sera mise à disposition à l'entrée des tribunes et la chambre d'appel.

5. ÉCHAUFFEMENT ET RÉPARTITION DES LIGNES

Les clubs sont chargés de l'organisation de l'échauffement de leurs nageurs en respectant les règles suivantes :

- › **Aucun nageur en attente au bord du bassin**
- › **Nombres de nageurs limité en même temps dans l'eau par ligne d'eau.**

Après l'échauffement chaque nageur masqué devra obligatoirement rejoindre les tribunes et l'espace attribué à son club d'appartenance.

1. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Il est organisé :

Une préchambre d'appel à côté du bassin de récupération.

Une chambre d'appel au bord du bassin.

Seuls les nageurs convoqués seront présents en préchambre d'appel et en chambre d'appel.

Le port du masque est obligatoire jusqu'à la sortie de la chambre d'appel en direction des plots de départ.

Des poubelles seront mises à disposition pour jeter les masques.

Le masque devra être porté dès la sortie de la récupération.

Il est demandé aux nageurs de prévoir un petit sac souple (à dos ou autre) pour le rangement des vêtements à côté des plots de départ.

Toute sortie d'un nageur du bâtiment piscine vers le parking est définitive.

2. PUBLIC

Compétition à **huis-clos**. En cas de non-respect des consignes, la compétition risque d'être annulée, il est donc demandé de faire preuve de civisme dans l'utilisation de l'espace.

3. RESTAURATION

Repas en barquette à emporter, uniquement pour les officiels et les nageurs finalistes.